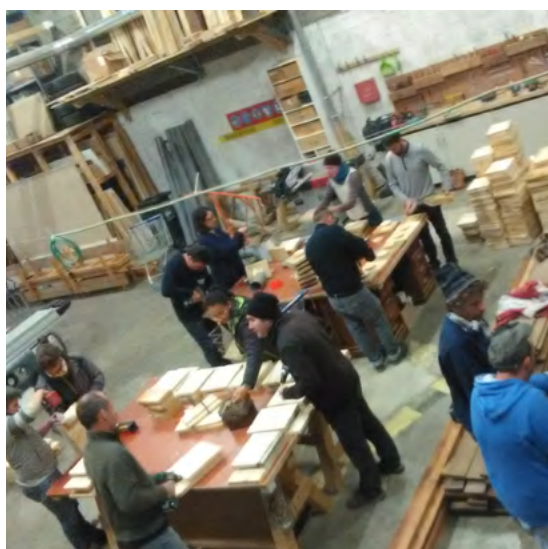


DES NICHOURS POUR LA BIORÉGULATION DES RAVAGEURS DANS LES VERGERS ET LES VIGNES

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | Région Auvergne-Rhône-Alpes : Drôme
- **Milieu** | agricole : plantes pérennes
- **Thématique** | favoriser les auxiliaires de culture
- **Partenaires techniques** | LPO, Agri Nichours, PNR des Baronnies Provençales
- **Durée** | démarrage en 2016
- **Coût** | 30 000 € par an environ
- **Financement** | programme Ecophyto (Dephy Pêche) | PNR des Baronnies | groupe 30000 | PAEC porté par la communauté de commune Val de Drôme | Formations VIVEA



→ PROBLÉMATIQUE

Dans les vergers du sud-est de la France, les ravageurs comme le thrips du pêcher, les chenilles ou les pucerons causent de réels dégâts, mais les solutions phyto existantes ne sont pas forcément satisfaisantes en terme de maintien de la biodiversité. La pose de nichours constitue une solution alternative efficace, mais on déplore souvent un accompagnement trop succinct, ce qui conduit à un fort taux d'échec dans le déploiement de la technique.

→ SOLUTIONS PROPOSÉES

AgriBioDrôme a donc développé une proposition de lutte intégrée par conservation. La présence dans les vergers et les vignes d'oiseaux ou de chauve-souris se nourrissant d'insectes permet d'augmenter la biodiversité et donc et ainsi la résilience des exploitations en limitant l'explosion de ravageurs. En période de nourrissage de nichée, un couple de mésanges charbonnières fait ainsi en moyenne 900 aller-retour par jour avec un à plusieurs insectes dans le bec pour nourrir les jeunes. On estime donc à 18 000 le nombre d'insectes mangés par nichées ! Ceux-ci ne sont pas tous des « ravageurs » car ces oiseaux sont des prédateurs généralistes, ils permettent donc de baisser la pression globale sur la parcelle. On estime que l'installation de 10 nichours par hectare assurent ainsi une régulation efficace des ravageurs, dans le cadre d'une stratégie globale de prophylaxie de la culture.

→ ORGANISATION COLLECTIVE MISE EN PLACE

En 2016, un groupe de paysans s'est constitué en groupe Ecophyto pour travailler sur la biorégulation. A l'étude, la pose de nichours dans les vergers s'est avérée une solution efficace. Cependant, les modèles disponibles n'étaient pas adaptés aux conditions agricoles. Agribiodrôme a donc développé de nouveaux modèles rapides à construire, robustes et efficaces. Des chantiers collectifs de construction et de pose ont été organisés. Dès la première année, 500 nichours ont été posés. De plus, évaluer l'efficacité de cette solution est apparu comme un objectif important du groupe. Le suivi des nichours fait donc partie des missions d'Agribiodrôme. Chaque nichour est géolocalisé puis suivi à la fin de la saison. L'agriculteur connaît ainsi le taux d'occupation de ses nichours et peut déterminer l'efficacité de son action. Aujourd'hui, ce sont environ 5000 nichours qui sont suivis par l'association, en partenariat avec la société Agrinichours et la LPO Drôme.

Cette organisation a été répliquée par un groupe de vignerons pour lutter contre le ver de la grappe et la cicadelle. Le travail se poursuit en 2019 avec la construction de mares. L'idée, toujours la même, est de réfléchir à la fonctionnalité du système de production plutôt que de résoudre un problème avec une solution unique.



**ALBÉRIC MAZOYER, DOMAINE ALAIN
VOGE, CORNAS (07)**

« Les agriculteurs doivent s'emparer de cette idée de la biodiversité et d'une façon pratique, avoir des actions même simples, même limitées. La biodiversité est utile, d'abord aux agriculteurs, d'autant plus qu'ici on est en monoculture, qui a beaucoup d'inconvénient sur le plan des équilibres naturels. Poser des nichoirs, ça des conséquences en terme de réflexion pour mon équipe, pour nous vignerons. On a commencé à faire quelque chose, on va aller plus loin. »



**SÉBASTIEN BLACHE, FERME DU GRAND
LAVAL, MONTELIER (26)**

« Quand on est paysan, le plus gros problème au quotidien, c'est de cohabiter avec des parasites, et ici en AB de limiter l'usage de produits phytosanitaires. Chaque couple d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens est le bienvenu pour tous les services qu'ils vont nous rendre. Avec les nichoirs, on va augmenter le nombre potentiel d'oiseaux mangeurs de nos ravageurs. Dans un verger d'une dizaine d'années, il faut devancer un peu la nature en attendant que les quelques grands arbres fassent des trous. Mais c'est aussi dans le monde agricole une vraie prise de conscience de l'importance de la biodiversité. L'actualité nous donne raison. C'est super d'arrêter les produits phytosanitaires, mais il faut aller plus loin et reconstituer des milieux accueillants pour la biodiversité. La pose de nichoirs, c'est un début, ensuite on va implanter des haies, des mares. »



Entretiens tirés du film de présentation de Agri Nichoirs, partenaire du projet. www.agrinichoirs.fr



DURÉE DU PROJET

Le projet a démarré en 2016.



COÛT DU PROJET ET FINANCEMENTS

Les projets sont financés par les programmes Ecophyto (Dephy Pêche), par le PNR des Baronnies pour les oliviers du territoire du parc, par un groupe 30000 en viticulture et par un PAEC (Projet agro-environnemental et climatique) porté par la communauté de communes Val de Drôme. Les formations rentrent dans le cadre de VIVEA. Le budget annuel représente environ 30 000 €.



COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

La Communauté de Communes Val de Drôme dans le cadre du PAEC et le PNR des Baronnies Provençales se sont impliqués dans ce projet qui permet de diminuer l'usage des pesticides chez les agriculteurs biologiques comme chez les conventionnels. L'organisation de chantiers collectifs, permettant de créer du lien autour de la biodiversité, a été un atout du projet.



IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

Installation et suivi de 5000 nichoirs et abris, permettant de diminuer l'usage des pesticides dans les vergers et les vignes. Le taux d'occupation est très bon y compris quand les densités sont très élevées, autour de 14 nichoirs par hectare.

SOCIAL ET CULTUREL

Organisation de 7 chantiers collectifs de construction, créant du lien entre les producteurs autour de la thématique de la biodiversité et de la réduction des produits phytosanitaires.

ÉCONOMIQUE

Cette solution est intéressante du fait de son coût limité (3-4 € pour un nichoir à mésange en auto-construction). Les agriculteurs sont prêts à payer pour le service d'installation et de suivi (environ 20 € par nichoir) car cela est rentable pour eux (www.agrinichoirs.fr).



Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONTACT

AgriBioDrôme

Brice Lemaire

blemaire@agribiodrome.fr | 04 75 25 99 79



AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
& BIODIVERSITÉ

LE RÉSEAU PAYSANS DE NATURE®

UN OUTIL AU SERVICE DE LA CRÉATION D'UN NOUVEAU
TYPE D'ESPACES PROTÉGÉS

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET PAYSANS DE NATURE®

- **Territoire** | France, avec comme territoire d'origine les Pays de la Loire
- **Milieu** | Agricole
- **Thématique** | création d'espaces protégés par l'installation paysanne
- **Partenaires techniques** | Terre de Liens Pays de la Loire, Réseau CIVAM, CAB Pays de la Loire, CRAPAL
- **Durée** | ad vitam eternam
- **Coût** | à minima 1 ETP pour l'animation
- **Financement** | DREAL Pays de la Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional Pays de la Loire, entreprises, fondations, financements participatifs et solidaires



Le diagnostic partagé de biodiversité associé sur le terrain des naturalistes, des paysans et des consommateurs, pour une acculturation et un progrès collectifs.

→ PROBLÉMATIQUE

Les paysans sont les premiers gestionnaires de l'espace naturel. Au niveau national, la superficie agricole représente 42% du territoire, mais dans certains départements, comme les Pays de la Loire, ce pourcentage monte à 70% (Agreste, 2018). Cependant, ils sont de moins en moins nombreux, les agriculteurs partant à la retraite peinent à trouver un repreneur. Le nombre de fermes recule en moyenne de 1,9 % par an (4 % pour les petites et moyennes exploitations). Enfin, malgré la sensibilisation, malgré les politiques publiques environnementales comme Natura 2000 et le verdissement de la PAC, la biodiversité ne cesse de s'éroder en zone agricole. Face à tout cela, les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de produits locaux, sains, respectueux de la nature, ainsi que de renouer le contact avec les réseaux locaux de paysans, la vente directe à la ferme, ...

→ SOLUTIONS PROPOSÉES

Face à ces constats, relayés non seulement par les naturalistes de terrain, mais également par les chercheurs et scientifiques (GIEC, CNRS, Muséum, ...), afin d'agir concrètement, des naturalistes professionnels, souvent issus des associations de protection de la nature, ont souhaité mettre en pratique par eux-mêmes leurs préconisations en devenant paysans. Ils ont constitué un réseau d'acteurs engagés pour la préservation de la biodiversité sauvage en zone rurale. C'est ainsi que le réseau «Paysans de nature®» est né à l'initiative de la LPO Vendée et de la LPO Pays de la Loire. Outre leur action directe pour la biodiversité sur le territoire qu'ils gèrent en tant que paysans, ils œuvrent à faciliter l'installation de nouveaux paysans sensibilisés à la biodiversité.

→ ORGANISATION COLLECTIVE MISE EN PLACE

Si les premiers paysans de nature® ont démarré leur activité dans les années 1970, c'est en 2014 que le réseau se structure, à l'initiative de la LPO Vendée, puis avec le dépôt du nom à l'INPI par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire en 2017. Sans être un label, Paysans de nature se veut être un projet, un état d'esprit, respectant une charte. Aujourd'hui, plus d'une centaine de fermes ont été identifiées en Pays de la Loire et en France.

Concrètement, des conventions et chartes sont signées d'une part entre la coordination LPO Pays de la Loire et une association locale de protection de la nature (pas forcément LPO), d'autre part entre cette association et les fermes de son territoire intéressées par le projet. C'est le cas dans les 5 départements des Pays de la Loire et en Bretagne. D'autres régions se sont montrées intéressées.

Le projet est que les fermes fassent (entre autres outils) l'objet de diagnostics partagés de biodiversité, sur la base d'un trinôme composé d'un naturaliste, d'un consommateur et d'un autre producteur. Ces visites ne sont pas destinées à réaliser des expertises ou plans de gestion « classiques ». Elles ont pour but d'être des lieux d'échange sur les éléments de biodiversité, les marges de progression, les freins, d'acculturation commune, de propositions d'actions faciles à mettre en œuvre pour reconquérir la biodiversité, faisant l'objet d'un accompagnement local et d'une évaluation qui permet de définir des pistes de progrès.

WWW.PAYSANSDENATURE.FR

(en construction),

« *Paysans de Nature – Réconcilier l'agriculture avec la vie sauvage* », Perrine Dulac et Frédéric Signoret, Editions Delachaux et Niestlé, 2018.



Ces paysans de nature sont les meilleurs ambassadeurs du projet, car ils prouvent par leur exemple qu'un autre type d'agriculture respectueux de la biodiversité est possible et viable économiquement, qu'un agriculteur peut vivre décemment avec un modèle extensif, peu d'investissement, grâce à une bonne valorisation de ses produits, tout en considérant la biodiversité comme un atout et non une contrainte. Pour en témoigner, des outils de communication ont été créés par la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire. L'exposition photo « Regards croisés sur la ferme » permet par exemple de rencontrer les paysans qui protègent une espèce phare présente sur leur ferme et les raisons de leur engagement. Elle est particulièrement appréciée par les jeunes en formation agricole. Elle a été présentée près de 100 fois depuis 2015, que ce soit lors d'animation grand public, événements naturalistes et agricoles, dans les établissements accueillant des jeunes en formation agricole... Un site internet vient de voir le jour (paysansdenature.fr), et une page Facebook dédiée au projet existe depuis 2015.

Le projet se développe grâce à un panel d'autres outils, destinés à repérer des porteurs de projet, identifier et financer du foncier, améliorer l'état de la biodiversité partout dans les territoires ruraux. Ce projet repose sur la mobilisation des réseaux de consommateurs (en capacité d'assurer un revenu et parfois de trouver du foncier), de paysans déjà installés (ressources techniques et sur le foncier), de naturalistes. Ce triptyque est indispensable au bon fonctionnement du projet dans les territoires.

Pour accompagner les producteurs et les porteurs de projet, la LPO s'est aussi rapprochée de partenaires techniques. Avec Terre de Liens Pays de la Loire, elle a par exemple co-fondé une SCIC (Passeurs de Terres) pour faciliter l'acquisition de terres au profit de celles et ceux qui veulent s'engager pour la biodiversité. Le réseau CIVAM, la CAB (Coordination Agrobiologique) Pays de la Loire et le CRAPAL (Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire), etc... sont des partenaires qui travaillent également avec la LPO pour mutualiser les énergies, notamment dans l'identification des porteurs de projet et du foncier disponible. Au niveau des territoires, d'autres structures locales peuvent également venir en appui/soutien du projet (associations de producteurs ou de consommateurs...).



CONTACTS

Coordination régionale LPO Pays de la Loire

Mickaël Potard | mickael.potard@lpo.fr

Perrine Dulac | marais-breton@lpo.fr



COÛT DU PROJET ET FINANCEMENTS

Le déploiement du réseau en Pays de la Loire et dans les régions voisines nécessite a minima un emploi temps plein d'animation, sachant qu'une grande part du travail est aussi assurée par des bénévoles et salariés des réseaux partenaires (consommateurs, paysans). Diverses sources de financements ont à ce jour été mobilisées : financements publics (DREAL Pays de la Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional Pays de la Loire), financements privés (entreprises, fondations), financements participatifs (crowdfunding, ...) et solidaires (prêts à taux zéro).



COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Les collectivités peuvent agir de plusieurs façons dans ce projet. Outre leur soutien financier, elles peuvent mettre à disposition des Paysans de Nature® des terrains avec des baux à clauses environnementales. Ce type de document est signé entre le propriétaire (ici la collectivité) et un paysan, et permet de garantir certaines pratiques dans un cadre légal. La LPO ou les associations locales de protection de la nature peuvent apporter leur soutien et leurs compétences pour rédiger des clauses environnementales adaptées au territoire loi. Peuvent notamment y figurer la suppression des pesticides, la conservation de zones non exploitées, la conservation ou la création de nouvelles «infrastructures agroécologiques» (haies, mares, zones inondées, roselières, boisements...), le non retournement de prairies, la gestion des rotations, le non assèchement des zones humides ou la réduction de la pression de pâturage etc..., en fonction des enjeux écologiques de la parcelle.



IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

Sur chaque ferme du réseau Paysans de Nature®, une place plus importante qu'ailleurs est accordée à la biodiversité sauvage. Les membres du réseau s'engagent pour cette biodiversité spécifique, mais aussi pour la préservation des équilibres environnementaux de manière globale (consommation d'énergie, réduction de la mécanisation et des intrants, qualité de l'eau...). Avec l'installation de paysans de nature® les espaces protégés sont ainsi multipliés, y compris en dehors des sites classés et labellisés. Certains paysans mettent en œuvre cette démarche au milieu de zones intensives comme par exemple la plaine du Rhône. La plupart des paysans du réseau sont situés dans l'ouest, car c'est de là qu'est parti le projet. Il est cependant duplicable partout sur le territoire.

SOCIAL ET CULTUREL

Le réseau Paysans de Nature® tisse du lien entre les personnes voulant œuvrer à la préservation de la biodiversité. Il agit pour sensibiliser la population agricole, les consommateurs et les élus des collectivités à la possibilité d'agir de façon concrète, positive et efficace. Le projet a une mission d'éducation populaire en formant les citoyen-ne-s, de façon à ce qu'ils s'approprient les thématiques de la biodiversité et de l'agriculture, et en lançant de nouvelles dynamiques locales.

ÉCONOMIQUE

Les Paysans de Nature® témoignent d'une bonne santé économique sur leurs fermes. Ils montrent que ce modèle est viable et crée de l'emploi dans le monde rural en aidant celles et ceux qui le souhaitent à s'installer dans cette démarche.

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



COMMENT PRESERVER LA BIODIVERSITÉ DES SOLS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

- TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS -



Jonathan Vericel et Cyril Blanc (GAEC des flam'en vert), et leur futur associé Quentin

→ PROBLÉMATIQUE

L'une des critiques les plus fortes envers l'agriculture biologique repose sur la question du travail du sol, clé de voûte de la reproduction de la fertilité du sol et de la gestion des adventices. Or, un labour trop fréquent et trop profond nuit à certains taxons, notamment les vers de terre, certains arthropodes et champignons du sol. Cependant, le non-labour repose quant à lui sur l'utilisation quasi-systématique de désherbant chimique pour éliminer les couverts végétaux, ce qui a un impact négatif sur la biodiversité, tant terrestre qu'aquatique. Il existe donc actuellement une impasse technique sur le travail du sol.

→ SOLUTIONS PROPOSÉES

Des agriculteurs bio mènent des expérimentations sur leurs fermes afin d'allier non travail du sol et absence d'utilisation de pesticides de synthèse. Jusqu'à aujourd'hui, ils manquent encore d'un accompagnement technique et scientifique qui objectiverait leurs résultats et permettrait de dégager des pistes d'action. Des projets de recherche participative émergent en France, qui visent à répondre à cette demande des agriculteurs en partant des connaissances et des pratiques effectuées sur les fermes pour produire de la connaissance.

TÉMOIGNAGE DE JONATHAN VERICEL, GAEC LES FLAM'EN VERT, AIN (01)

Jonathan Vericel et Cyril Blanc se sont installés en maraîchage biologique en 2010. Après des études en Gestion et Protection de la Nature, l'agriculture biologique et la préservation de la biodiversité leur ont tout de suite paru une évidence. Ils ont repris une ferme de 30 ha, beaucoup plus que ce dont ils avaient besoin à l'origine pour leur projet. Petit à petit, un paysan boulanger, un arboriculteur et une productrice de petits fruits les ont rejoint sur ces terrains. Ils cultivent aujourd'hui 15 ha, ce qui leur permet de faire des rotations longues avec des prairies de longue durée et de la luzerne. Le maraîchage occupe 6 ha, ce qui nécessite de mécaniser le plus possible.

« L'objectif est de travailler avec le vivant, de faire une agriculture qui développe la biodiversité et sans impact sur l'environnement. Mais il faut aussi que la bio reste accessible à tout le monde en terme de prix. Nous discutons beaucoup avec les agriculteurs conventionnels pour leur faire découvrir l'agriculture biologique mais aussi apprendre de leurs pratiques.

Nous cherchons avant tout à préserver nos sols. On garde les haies, on ne laisse pas le sol nu. On cherche à nourrir le sol. En quatre ans, les évolutions sont déjà flagrantes. On a besoin de moins de travailler le sol.

Nous utilisons des engrais verts comme du sorgho fourrager ou du sarrasin au printemps. Ils sont détruits par broyage en été ou par le gel en hiver, avec de bons résultats. Le travail du sol se fait ensuite avec un déchaumeur qui enfouit l'engrais vert, avec un semoir associé.

Sous les tunnels, nous épandons du BRF (bois raméal fragmenté) avec l'épandeur à fumier. Cela permet au sol de ne pas se recompacter. Les champignons colonisent à toute vitesse. A l'interface entre le BRF et le sol, il y a une multitude de vers de terre. Ils décomposent petit à petit la matière organique. L'opération de plantation est beaucoup plus longue mais les plantes sont très belles. On a remarqué la différence sur les salades et les persils notamment.

Sur notre ferme, nous avons aménagé les parcelles avec des infrastructures

agroécologiques. Cet automne, 3km de haies seront implantés et 5 ou 6 mares seront creusées, en partenariat avec le Syndicat du Haut Rhône, dans un projet soutenu par l'AFB et l'Agence de l'eau, avec des associations naturalistes pour faire des comptages (LPO, Bugey Nature, conservatoire botanique national). Nous sommes un petit îlot de biodiversité au milieu de la plaine céréalière du Bugey.

Pour faire tout cela, nous avons suivi une formation du Réseau Maraîchage sur Sol vivant organisée par l'ADABio. Mais depuis, nous avons peu d'accompagnement technique. Nous menons nos essais un peu seuls. Récemment, nous avons essayé le non travail du sol total avec paillage végétal. Nous avons épandu le paillage avec une dérouleuse à paille puis ouvert le couvert avec un strip-till auto-construit. L'outil s'est avéré peu adapté et l'essai a été peu concluant. Il faudrait d'autres recherches pour accompagner les paysans dans ces nouvelles techniques et acquérir des références techniques en bio. »



La mare, un des nouveaux aménagements

→ ORGANISATION COLLECTIVE ENVISAGÉE

Ces demandes des paysans ont inspiré au réseau FNAB de développer des programmes de recherche participative pour répondre à ces questionnements. C'est ainsi le cas à Bio en Grand Est avec le projet Interreg qui démarrera en 2020 ainsi qu'en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'essai du projet Agr'Eau en attente de financement. Ces projets visent à mettre en lien ces paysans qui innovent avec des techniciens et des scientifiques, de consolider les connaissances avec eux dans une démarche de recherche participative. Agriculteurs, structures accompagnatrices comme les GAB ou les chambres d'agriculture et chercheurs ont tout à gagner à mettre en commun leurs connaissances pour monter en compétence sur ce sujet.

→ IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

Avancer vers des pratiques respectueuses à la fois des sols, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, vers l'idéal de l'agriculture biologique de conservation.

SOCIAL ET CULTUREL

Démarche de progrès des agriculteurs dans leurs différentes pratiques. Apprentissage mutuel par leur mise en réseau. Acquisition de connaissance pour la recherche, bénéfique à tous.

ÉCONOMIQUE

Les agriculteurs cherchent à dégager une valeur ajoutée la plus élevée possible en diminuant les charges



TÉMOIGNAGE DE PIERRE CHAMPLIAU, ÉLEVEUR LAITIER ET CÉRÉALIER DANS L'AIN

« L'agriculture bio n'est pas parfaite, il faut le reconnaître et y travailler. On a déjà résolu un problème, celui des produits chimiques, maintenant il y en a un autre à régler, c'est celui du travail du sol. Il faut préserver les sols, limiter l'érosion, surtout chez nous, dans les Dombes, où ils sont très fragiles. J'ai arrêté le travail du sol en 1999 et j'ai vu les bienfaits sur ma ferme. Ensuite, j'ai commencé la conversion de ma ferme en bio en 2013 et ai poursuivi le non travail du sol. J'ai pris quelques gamelles, le système était pensé pour une agriculture conventionnelle. Aujourd'hui, je cultive mes céréales en mélange (féverole/orge/pois, des méteils de maïs, tournesols, kopi, lablab, sorgho fourrager et trèfle pour l'ensilage, des céréales/protéagineux. Il faut trouver le bon moment pour semer pour éviter le salissement mais aussi le gel. Ce n'est pas simple à régler. On a besoin d'établir des protocoles pour mettre toutes ces avancées en route. »



Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONTACT

FRAB AuRA Agathe Vassy

agathe.vassy@aurabio.org | 04 75 61 56 16

AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
& BIODIVERSITÉ

PRÉSERVER LES PLANTES MESSICOLES EN PACA

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | PACA, particulièrement les Alpes du Sud
- **Milieu** | agricole et urbain
- **Thématique** | préservation des espèces sauvages, auxiliaires
- **Partenaires techniques** | Conservatoire botanique alpin pour les aspects techniques et de conservation, CPIE Alpes de Provence pour la sensibilisation et la communication
- **Durée** | 2013-2017 : plusieurs CASDAR, 2017-2019 : diagnostics, actions de sensibilisation, expérimentations
- **Coût** | Environ 100 000 € depuis 2013.
- **Financement** | CASDAR (MAAF), Fondation de France, Fondation l'Occitane, Alpes Contrôle, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Corse.

→ PROBLÉMATIQUE

Les milieux agricoles se simplifient de plus en plus, offrant des habitats moins diversifiés et pénalisant donc la biodiversité à la fois des plantes et des insectes. Les pratiques intensives sont responsables de cela : parcelles de grandes tailles, labour profond, herbicides et engrais chimiques empêchent la profusion de plantes, d'insectes et d'oiseaux dans les champs.

→ SOLUTIONS PROPOSÉES

Pour remettre de la biodiversité au cœur des parcelles de grandes cultures, Bio de PACA propose depuis 2013 de redonner une place aux plantes messicoles, ces compagnes des moissons qui ont presque disparu de nos champs. Il en existe 81 espèces en PACA (dont 16 sont menacées d'extinction). Elles sont peu concurrentielles des cultures et favorisent insectes auxiliaires et oiseaux en leur fournissant du pollen, du nectar, des graines et des insectes.

Préserver les messicoles, c'est adopter des pratiques moins gourmandes en engrais, en produits pesticides et en énergie. La première chose à faire est évidemment de supprimer les herbicides qui les détruisent et de faire une fertilisation azotée organique modérée (les messicoles sont adeptes des sols pauvres). Les pratiques de l'agriculture biologique sont donc de fait bénéfiques à leur réapparition. Un labour superficiel d'automne (<20 cm) permet leur germination. Enfin, l'utilisation de semences paysannes garantit leur reproduction : les messicoles sont ressemées en même temps que les graines. En échange, elles rendent de nombreux services éco-systémiques.



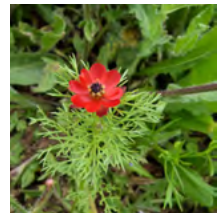
Miroir de Vénus



Bleuet des champs



Guimauve hirsute



Adonis couleur feu

→ ORGANISATION COLLECTIVE MISE EN PLACE

Depuis 2013, Bio de PACA et les groupements locaux qui la composent agissent pour la préservation des messicoles en partenariat avec le conservatoire botanique alpin et le CPIE Alpes de Provence. Dans le cadre du Plan National d'Action de 2012, ils mènent ensemble des expérimentations pour caractériser les systèmes de culture qui leur sont favorables, leur rôle fonctionnel et leur perception par la profession. Une vingtaine d'agriculteurs s'implique dans les essais menés. Depuis 2018, le conservatoire botanique sème des messicoles sur des bandes de 50-100 mètres en bordure de champs de blé chez trois producteurs conventionnels des Alpes de Haute Provence. Le premier enjeu est de désamorcer les craintes des professionnels qui sont peu habitués à ces plantes.

Pour cela, un partenariat avec cinq lycées agricoles de PACA est conclu dès 2014 dans un double objectif : créer de la connaissance et former les futures générations agricoles et horticoles. Des collections et des



Démonstration de fleurissement d'espace vert avec un mélange de messicoles.

expérimentations sont menées en plein champ dans le cadre du CASDAR, qui concluent à une très faible concurrence des messicoles pour la production agricole en dessous de 20 pieds par m², chiffre très supérieur à ce qui émerge généralement dans les champs (autour de 6 pieds /m²). Les messicoles sont aussi utilisées comme outils pédagogiques pour aborder différents thèmes de l'agroécologie : les auxiliaires, les écosystèmes agricoles, les pratiques alternatives, le végétal local, thèmes déclinés selon les spécialités des lycées ou des professeurs.

Pour sensibiliser les agriculteurs bio, une action d'envergure est aussi menée en 2019 en envoyant une plaquette à tous les agriculteurs bio de la région avec des semences de messicoles pour ceux de l'aire alpine.

Un autre volet du projet, lié à la valorisation des produits est le développement de la multiplication de semences de plantes messicoles, pour la vente directe ou à un semencier. En effet, les variétés locales sont menacées par les variétés créées pour l'horticulture qui produisent moins de nectar (comme le bleuet) et polluent les variétés locales. Des essais chez des paysans de multiplication de messicoles, notamment de *Vacaria hispanica*, sont menés entre 2013 et 2016. En parallèle, la marque « Vraies messicoles » a été créée en 2014 par les conservatoires botaniques nationaux pour donner de la visibilité à la préservation des espèces sauvages. La multiplication de la semence est organisée par les producteurs en lien avec des semenciers bio et engagés dans la protection des espèces sauvages comme Phytosem et Agrosemens. Les écarts de tri des agriculteurs peuvent ainsi leur être proposés lorsque les graines de messicoles sont peu mélangées (une ou deux variétés) et très abondantes. Deux agriculteurs (un couple de maraîcher et un paysan semencier) continuent des essais de multiplication avec une dizaine d'espèces.



Récolte des semences de messicoles

Enfin, le dernier volet implique les collectivités urbaines de PACA. Le conservatoire botanique alpin propose des formations avec le PNR du Luberon à destination des collectivités sur l'utilisation des messicoles dans les espaces verts. Une exposition est montée en 2019 à destination du grand public et des collectivités autour des jardins au naturel, Natur'en ville pour intégrer les messicoles dans les Trames Vertes et Bleues mises en œuvre sur le territoire.

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



→ DURÉE DU PROJET

Le projet a démarré en 2013 par deux CASDAR. Il se poursuit depuis avec les partenaires initiaux en intégrant les collectivités et les lycées agricoles.

→ COÛT DU PROJET ET FINANCEMENTS

Depuis 2013, le projet a représenté environ 100 000 €, financé par deux CASDAR, puis des Fondations (Fondation de France, L'Occitane, Alpes Contrôle), et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Corse.

→ COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Les collectivités urbaines peuvent elles-aussi se saisir de ce sujet qui paraît pourtant très agricole. Ainsi, huit communes se sont impliquées dans ce projet au travers de leur service espace-vert. La ville de Forcalquier, en pleine réflexion pour diminuer l'usage des pesticides chimiques et la consommation d'eau et accompagnée par AgriBio 04, a décidé de fleurir ses ronds-points avec des plantes messicoles, issues de la marque « Vraies Messicoles » et des blés anciens semés à l'automne. Cela demande moins d'entretien, fournit du pollen aux insectes pollinisateurs et permet la dissémination des variétés locales de plantes. Ce projet a demandé de la persévérance pour accompagner le changement de mentalité de la population locale. Au départ, les habitants voyaient d'un mauvais œil ce qui leur semblait un manque d'entretien des ronds-points.

→ IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

Encourage les pratiques favorables à la biodiversité (pas d'herbicides, peu d'engrais azotés, labour peu profond, semences paysannes) et lutte contre pollution génétique et la perte de biodiversité

SOCIAL ET CULTUREL

Sensibilise des producteurs à l'importance des plantes messicoles et à leur faible concurrence, constitue une porte d'entrée dans l'agro-écologie.

Forme les jeunes des lycées agricoles et horticoles aux pratiques respectueuses de la biodiversité dans les champs et les espaces verts.

Réintroduit des plantes importantes dans la culture locale et crée du lien entre agriculture et ville : les employés des espaces verts retrouvent des gestes d'agriculteurs (travail du sol, semis, récolte des graines, ensachage) et la population accepte des modes de gestion du paysage urbain plus vertueux.

ÉCONOMIQUE

Développe une filière de semences locales « Vraies Messicoles » pour garantir l'absence de pollution génétique avec des variétés horticoles, et qui assure un revenu de diversification aux producteurs.



CONTACT

Bio de PACA Didier Jammes

didier.jammes@bio-provence.org | 04 26 78 44 41

AGRICULTURE BIOLOGIQUE & BIODIVERSITÉ

DES FERMES BIO-DIVERSITÉ EN GRAND EST

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | Région Grand-Est : Alsace et Champagne-Ardenne
- **Milieu** | agricole
- **Thématique** | diagnostic de biodiversité et développement de continuités écologiques
- **Partenaires techniques** | LPO Alsace, la FREDON Alsace, PNR des Ballons des Vosges et la LPO Champagne-Ardenne, Bio en Grand Est
- **Durée** | 3 ans (phase 1)
- **Coût** | 277 240 €
- **Financement** | AESN, AERM, DREAL et Région Grand Est



→ PROBLÉMATIQUE

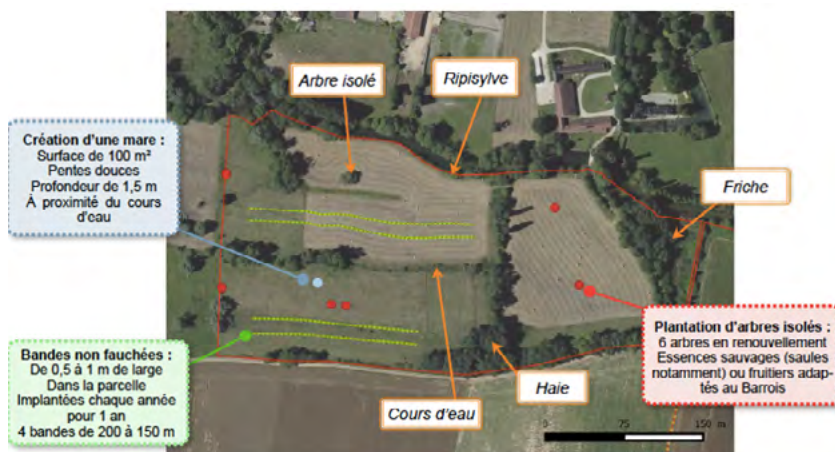
De façon générale, et y compris parmi les agriculteurs bio, la prise de conscience et la connaissance des actions favorables à la biodiversité sont peu répandues. L'accent a jusqu'alors peu été mis sur le rôle de l'agriculture dans cette préservation, mais au contraire plutôt sur l'opposition entre milieux agricoles et milieux « sauvages », qui seraient des lieux de refuge.

→ SOLUTIONS PROPOSÉES

Pour dépasser cette dichotomie stérile quand on connaît le rôle que joue l'agriculture dans le déclin de la biodiversité et l'importance de celle-ci pour les services écosystémiques, Bio en Grand-est a voulu s'appuyer sur les pratiques vertueuses des agriculteurs bio du réseau Bio en Grand Est pour développer la biodiversité grâce aux continuités écologiques. L'idée est de tester une manière d'impliquer les agriculteurs qui sortirait de la contrainte pour reposer sur leur engagement volontaire. Pour mobiliser, il est vite apparu qu'il faut déjà que les agriculteurs connaissent l'état de la biodiversité dans leur milieu. Un diagnostic biodiversité est donc proposé à des fermes pilotes, appelées Fermes Bio-diversité, afin de faire des recommandations parmi lesquelles l'agriculteur pourra choisir en fonction de ses contraintes.

→ ORGANISATION COLLECTIVE MISE EN PLACE

La première phase du projet est menée par Bio en Grand Est en Champagne-Ardenne et en Alsace en partenariat avec la LPO Alsace, la LPO Champagne-Ardenne, le PNR des Ballons des Vosges et la FREDON. Elle porte sur un réseau de 20 fermes pilotes pour améliorer la biodiversité à la parcelle et sur l'ensemble de l'exploitation. Ces fermes, représentatives de la diversité des fermes bios, sont situées sur des territoires où la biodiversité est à reconquérir. Dans un premier temps, un diagnostic de biodiversité est réalisé sur les fermes. Il permet de connaître le milieu dans lequel se situe la ferme, la biodiversité qui y règne et les pistes d'actions potentielles en termes de reconquête, d'amélioration, de pérennisation.



Voici quelques exemples de recommandations faites sur des fiches parcelles récapitulant les aménagements et les espèces ciblées : bandes enherbées, agroforesterie (pré-vergers), plantation de haies (prunelliers, aubépines, cornouiller, avec du « végétal local »), mares, nichoirs, abris... Parmi ces préconisations d'aménagements, l'agriculteur choisit ce qu'il veut mettre en place, en fonction de ses contraintes de temps et de financements. Il est véritablement acteur de la reconquête de la biodiversité sur sa ferme. Des chantiers collectifs, réunissant agriculteurs et citoyens, sont ensuite réalisés pour mettre en œuvre ces améliorations.

Ces travaux s'insèrent dans des continuités à l'échelle des territoires mises en place dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue des collectivités.

Chez Céline Dechaux, en Haute Marne par exemple, l'implantation d'une haie permet de limiter l'exposition aux contaminations croisées liées aux produits chimiques. Elle prolonge une haie déjà existante et favorise la trame verte sur la zone. Les aménagements mis en place jouent un rôle essentiel pour ses cultures car ils assurent de l'ombrage en période de forte chaleur. Les piquets, les arbres et les haies accueillent des busards qui chassent les rats taupiers, principaux ravageurs des parcelles de Céline.



→ DURÉE DU PROJET

3 ans : 2018, 2019 et 2020 (phase 1)

→ COÛT DU PROJET ET FINANCEMENTS

277 240 € financés à 100% par l'AERM, la Région Grand Est et la DREAL. 15% du budget global est consacré à la réalisation de travaux pour initier une concrétisation du projet sur les fermes.

→ PLACE DES COLLECTIVITÉS

Bio en Grand-Est, LPO et FREDON ont porté à connaissance des collectivités ce travail de diagnostic de biodiversité et d'aménagement du territoire. Plus qu'une action de sensibilisation des élus et agents, les 3 associations ont proposé aux collectivités de soutenir le travail sur les fermes et d'agir en parallèle sur leur espaces communaux.

→ IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

Les diagnostics débouchent sur des préconisations, avec un budget dédié pour la réalisation de travaux, menés de manière collective, permettant de lever un maximum de freins qui pourraient empêcher les agriculteurs de suivre certaines de recommandations. Elles s'insèrent dans un projet de continuités écologiques réfléchi avec les collectivités de manière à maximiser l'impact des aménagements.

SOCIAL

Les diagnostics de ferme permettent de sensibiliser les agriculteurs à ce qui existe déjà sur leur ferme et aux améliorations possibles. Les chantiers participatifs de plantation sont un moyen de sensibiliser les citoyens et la restitution commune des diagnostics de fermes auprès des agriculteurs et des collectivités permet de lier ces deux parties autour d'un projet commun.

ÉCONOMIQUE

Les aménagements s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des services écosystémiques pour l'activité agricole et pour le territoire au sens large (implantation de haies pour créer des îlots de fraîcheur pour les troupeaux dans un contexte de réchauffement climatique, favoriser les pollinisateurs avec les prairies fleuries, gestion des ravageurs avec l'accueil d'oiseaux nicheurs insectivores).



CONTACT

Bio en Grand Est

Christophe RINGEISEN

christophe.ringeisen@biograndest.org | 03 89 24 45 35

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT





AGRICULTURE BIOLOGIQUE & BIODIVERSITÉ

CULTIVONS LA BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE : RETROUVER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | Nouvelle-Aquitaine
- **Milieu** | agricole et urbain
- **Thématique** | biodiversité cultivée
- **Partenaires techniques** | AgroBio Périgord, CBD Poitou Charentes, BLE, ALPAD, CETAB, INRA, RSP
- **Durée** | démarrage du projet en 2001
- **Coût** | environ 300 000€ par an pour les structures paysannes
- **Financement** | 80% du coût : Région Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne, DRAAF (GIEE), Conseils Départementaux, Agence de l'Eau, MAAF (CASDAR) - 20 % : autofinancement des structures



Diversité des maïs population



Journée technique autour des blé population à CBD Poitou-Charentes

→ PROBLÉMATIQUE

En 60 ans, 75% de la biodiversité cultivée a disparu, affirme la FAO. La multitude des variétés cultivées avant la Seconde Guerre Mondiale a été remplacée par des variétés hybrides standardisées, à haut potentiel de rendement mais dépendant des intrants chimiques et de l'irrigation. Ces semences sont peu adaptées à des pratiques économes en intrant, car elles sont chères et valorisent mal ces itinéraires techniques. De plus, dans les années 2000, des craintes de contamination de champs de maïs OGM ont surgi, menaçant les agriculteurs bio en premier lieu.

→ SOLUTIONS PROPOSÉES

Face à cette situation de dépendance vis-à-vis des intrants, aux risques de contamination et au coût des semences, des groupes d'agriculteurs ont pris conscience de l'importance de retrouver une autonomie semencière, des variétés adaptées à leurs pratiques et les techniques de multiplication et de sélection qui s'étaient perdues au fil du temps. Le programme l'Aquitaine cultive la Biodiversité, devenu par la suite Cultivons la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, fédère les initiatives de Nouvelle-Aquitaine dans un programme de recherche participative sur les variétés paysannes et de diffusion des semences et des savoir-faire associés.

→ ORGANISATION COLLECTIVE MISE EN PLACE

Une manière de préserver les variétés paysannes est d'assurer une bonne valorisation de celles-ci. En effet, si elles ont un rendement inférieur aux hybrides qui ont été créés pour bien valoriser les intrants chimiques et l'irrigation, elles bénéficient d'autres qualités à mettre en avant (goût, couleurs, taux protéique). Ainsi, le développement de filières permettant aux agriculteurs de bien valoriser ces produits s'avère essentiel. Que ce soit pour le blé grâce à la panification ou la fabrication de pâte ou le maïs avec la confection de farine et de polenta, la sensibilisation des consommateurs aux bienfaits de ces céréales anciennes est un axe important du programme. Un groupe d'agriculteur du Pays Basque a d'ores et déjà créé sa marque « Arto Gorria », qui valorise le Grand Roux Basque en polenta. La reconquête d'un produit phare de l'intensification de l'agriculture pour la consommation humaine de produits de qualité est hautement symbolique. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des consommateurs mais aussi auprès de la restauration collective. Des formations de cuisiniers et l'élaboration de fiches recettes sont organisées en partenariat avec le Collectif les Pieds dans le Plat, un collectif de cuisiniers œuvrant à fédérer les acteurs autour de la nutrition biologique.

Depuis 2007, le nombre d'agriculteurs qui demandent des variétés populations de maïs est en forte augmentation, un fort essaimage des valeurs, motivations et modes de fonctionnement de la Maison de la Semence mène à la création de plusieurs collectifs paysans partout en France travaillant et échangeant sur les maïs populations, mais aussi sur les blés paysans.

6 associations de producteurs sont partenaires en 2019 : AgroBio Périgord, coordinateur du programme, BLE, CBD en Poitou Charentes, l'ALPAD, le CETAB et 1001 Semences Limousines. Elles mènent de façon coordonnée des



actions de diffusion des semences et des connaissances mais aussi d'expérimentation sur les variétés populations. En 2019, un programme européen d'innovation (PEI CUBIC) permet de financer des expérimentations dans les 6 structures sur l'ensemble des espèces intéressant les agriculteurs : potagères, maïs et tournesol, céréales à paille, fourragères. Ces expérimentations se font en lien avec des partenaires du Réseau Semences Paysannes, de différents INRA (Lusignan, Rennes, Moulon) et l'université de Pau. Une centaine d'agriculteurs sont impliqués dans des essais sur leurs fermes pour mieux connaître les variétés paysannes, améliorer les techniques de sélection et travailler sur l'organisation collective autour de ces semences, dans une démarche de recherche participative.

Une manière de préserver les variétés paysannes est d'assurer une bonne valorisation de celles-ci. En effet, si elles ont un rendement inférieur aux hybrides qui ont été créés pour bien valoriser les intrants chimiques et l'irrigation, elles bénéficient d'autres qualités à mettre en avant (goût, couleurs, taux protéique). Ainsi, le développement de filières permettant aux agriculteurs de bien valoriser ces produits s'avère essentiel. Que ce soit pour le blé grâce à la panification ou la fabrication de pâte ou le maïs avec la confection de farine et de polenta, la sensibilisation des consommateurs aux bienfaits de ces céréales anciennes est un axe important du programme. Un groupe d'agriculteur du Pays Basque a d'ores et déjà créé sa marque « Arto Gorria », qui valorise le Grand Roux Basque en polenta. La reconquête d'un produit phare de l'intensification de l'agriculture pour la consommation humaine de produits de qualité est hautement symbolique. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des consommateurs mais aussi auprès de la restauration collective. Des formations de cuisiniers et l'élaboration de fiches recettes sont organisées en partenariat avec le Collectif les Pieds dans le Plat, un collectif de cuisiniers œuvrant à fédérer les acteurs autour de la nutrition biologique dans la restauration collective.



Sensibilisation à la consommation de maïs paysan en Dordogne

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



DURÉE DU PROJET

Démarrage du projet en 2001.



COÛT DU PROJET ET FINANCEMENTS

Le budget global régional annuel est d'environ de 300 000 €. Les structures partenaires reçoivent des financements de la région Nouvelle-Aquitaine, via un PEI et sur le budget agriculture. Les départements, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les GIEE, et un CASDAR financent aussi le programme.



COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Les collectivités locales s'impliquent dans le projet à deux niveaux. Le premier concerne la restauration collective, en œuvrant à augmenter la part d'alimentation biologique et locale dans les cantines. Ainsi, dans le cadre du PAT Périgord Limousin, des formations de cuisiniers ont été réalisées pour leur apprendre à utiliser la semoule de maïs paysan dans leurs menus. Le collège de Belvès, visant un approvisionnement 100% bio en 2020, a lui aussi été formé. D'autre part, des collectivités locales urbaines veulent agir pour la préservation des semences paysannes via leur service des espaces verts. AgroBio Périgord a ainsi mis en place un partenariat avec la ville de Périgueux pour que les serres municipales accueillent des variétés ayant besoin d'être multipliées. Des variétés populations de tomates, basilic, aubergines sont plantées sur les ronds-points de la ville, participant à l'éducation populaire autant qu'à la sauvegarde des variétés.



IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

Le programme remet de la biodiversité cultivée dans les champs en augmentant le nombre de variétés cultivées. Les variétés populations sont plus adaptées à des pratiques économes en intrants. La diversité génétique au sein d'un champ crée aussi des écosystèmes plus divers qui accueillent donc une plus grande richesse de micro-organismes.

SOCIAL ET CULTUREL

La préservation de la biodiversité cultivée ne peut se faire que de façon collective par l'échange de semences et de savoir-faire. L'implication des chercheurs rapproche aussi des mondes qui sont souvent éloignés. Enfin, le projet crée aussi du lien entre paysans et consommateurs, notamment dans les écoles, pour sensibiliser à l'alimentation de qualité et à la préservation de la biodiversité.

ÉCONOMIQUE

Les agriculteurs se tournent vers les semences paysannes d'abord pour reconquérir une autonomie décisionnelle et économique. Par la transformation des produits et le développement de filières, les paysans diversifient leurs sources de revenu et augmentent la valeur ajoutée sur la ferme.



CONTACT

AgroBio Périgord coordination du programme Cultivons la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine,
Elodie Gras | biodiversite@agrobioperigord.fr | 0553358818

 AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
& BIODIVERSITÉ

COMMUNE DE CHAMPIGNOL- LEZ-MONDEVILLE

FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

- **Territoire** | communauté de communes de la région de Bar-sur-Aube, Département de l'Aube, région Grand Est
- **Surface** | 4 417 ha
- **Nombre d'habitants** | 320
- **Milieu** | région agricole du Barrois, 60% forêt, 33% terres agricoles, 3% viticulture, 3% prairies, 20 ha de friches (landes, milieux thermophiles calcaires, pelouses sèches). Cultures dans la plaine, vignes sur les coteaux, bandes boisées sur les crêtes. L'ensemble de la commune est en Natura 2000 directive oiseaux.
- **Thématique** | séquence ERC, diagnostic écologique, développement des continuités écologiques
- **Partenaires techniques** | Conservatoire d'Espaces Naturels Champagne-Ardenne, LPO Champagne-Ardenne, CPIE du Pays de Soulaines, Conseil Départemental de l'Aube.
- **Durée** | 2018-2019 pour le projet TVB
- **Coût** | 6 000 € pour le diagnostic écologique (80% de subvention), 80 000 € pour le projet TVB (100% de subvention via dérogation) ...
- **Financement** | DREAL, Région, Agence de l'eau Seine-Normandie...



Vue de Champignol-lez-Mondeville

→ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ

La commune mène des actions de sensibilisation à la biodiversité du territoire auprès de la population (sorties natures suivies de dégustations de produits locaux de qualité, Nuit de la Chouette). Pour la mairie, la biodiversité est un enjeu d'intérêt général qu'il faut traiter autrement que dans les médias qui véhiculent des messages décourageant du type « faut plus... », « faut moins... ».

ARRÊT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La commune a décidé de ne plus utiliser les produits phytosanitaires il y a 7 ans. Cette décision fut prise en réaction à la mise en place de formations Certiphyto obligatoires face à la dangerosité de ces produits dont l'interdiction d'utilisation était de toute façon annoncée pour les collectivités.

Dans cet élan, la commune décide de rentrer dans la démarche « commune nature » portée par les Agences de l'eau et la Région, en partenariat avec la FREDON, dans le cadre de la politique de reconquête et préservation de la qualité de l'eau. La commune s'est engagée dans le plus haut niveau de mise en œuvre (3 libellules) qui implique la suppression complète des pesticides sur l'espace public, une sensibilisation des habitants et autres gestionnaires d'espaces (jardinage au naturel...), une démarche globale de préservation de la biodiversité et de restauration des ressources en eau.

PLANTATION D'ARBRES

Depuis 10 ans, à chaque naissance, la commune plante un arbre. L'emplacement est choisi par les enfants de l'école.

PRÉSERVATION DE 3 HA DE PELOUSES SÈCHES

La commune, en site Natura 2000, a fait construire un lotissement. Comme pour tout projet d'aménagement susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000, une « évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) » a été effectuée (articles L414-41 et R414-23 du Code de l'Environnement). L'évaluation, réalisée par la LPO, a débouché sur des mesures de compensations aux atteintes environnementales selon la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser). Avec l'aide du Conservatoire d'Espace Naturel, 3 ha de pelouses sèches ont été ainsi mis en réserve naturelle.

DIAGNOSTIC DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Les élus ont pris conscience de la biodiversité du territoire à la suite de l'évaluation des incidences Natura 2000 et particulièrement lors de la visite de terrain avec le Conservatoire d'Espace Naturel pour trouver un espace d'application des mesures de compensation aux atteintes environnementales. Sensibilisée, la commune a porté volontairement une action d'inventaire des habitats, de la faune et de la flore de son territoire. Le diagnostic écologique communal, réalisé par la LPO Champagne-Ardenne, avec le soutien de la DREAL, intègre des préconisations de gestion et d'aménagement. Il aura coûté 1000 € à la mairie.

IMPLANTATION DE 4 KM DE HAIES ET DE PLUS DE 80 ARBRES FRUITIERS

Pour mettre en œuvre les préconisations issues du diagnostic écologique, la commune a participé via la LPO à l'appel à manifestation d'intérêt



Trame Verte et Bleue 2018 proposé par un guichet unique de financeurs dans le Grand Est (Agences de l'eau, Région, DREAL). Le projet a été retenu avec une prise en charge à 100% grâce à une dérogation accordée au vu du projet et de la collectivité. La mairie a organisé une réunion publique et contacté individuellement une trentaine de propriétaires selon un tracé pertinent pour la plantation de haies. 4 km de haies et plus de 80 fruitiers ont été plantés en une année, avec la participation d'un agriculteur et de particuliers. Le coût d'entretien sera pris en charge par la commune. De nouvelles personnes se sont depuis manifestées, dont des viticulteurs, pour bénéficier du programme.

RESTAURATION D'UNE MARE

Au centre du village se trouve un espace vert de 3 ha avec un fossé en eau. Une mare a été créée par le CPIE du Pays de Soulaines, avec la participation des enfants, pour la reproduction du crapaud Alyte accoucheur.



VILLAGE FLEURI

La commune dispose du label « village fleuri » qui, valorise les communes qui laissent une place prépondérante au végétal dans l'espace public, qui prennent en compte la biodiversité dans l'aménagement. Cela se traduit entre autres par la tonte raisonnée du gazon sur les 3 ha situés au centre du village. C'est au travers du tourisme et plus globalement de l'attractivité du territoire que la commune s'y est intéressée. En outre, le label permet de sensibiliser les habitants et de les impliquer dans la préservation du cadre de vie dont la biodiversité.

INSCRIPTION DES « COTEAUX, CAVES ET MAISONS DE CHAMPAGNE » SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'inscription des 320 villages de l'appellation Champagne au titre des "paysages culturels" qui révèle le lien étroit entre les hommes et leur milieu naturel, est un évènement historique, mais c'est surtout l'obligation de valoriser et protéger ces milieux naturels.

→ IMPACT

Des personnes participent aux sorties nature et s'amuse à régulièrement à observer la biodiversité.

Les pesticides ont été arrêtés sur les espaces publics et les personnes ont été sensibilisées.

La recherche du label « village fleuri » par la commune a fait évoluer les pratiques de la commune et de ses habitants.

2 à 3 arbres sont plantés par an.

3 ha de pelouses sèches ont été mis en réserve naturelle

La commune dispose d'un inventaire de la biodiversité communale.

4 km de haies et plus de 80 fruitiers ont été plantés en une année et de nouvelles personnes se sont manifestées pour bénéficier du programme de plantation. Le bon développement des aménagements est suivi par la LPO en lien avec la base de données faune de Champagne-Ardenne.

Une mare a été créée avec la participation de la population et le retour de nombreuses espèces associées à ce milieu est observé.

→ REPRODUCTIBILITÉ

D'après le maire, toutes ces actions sont reproductibles par d'autres communes. Les facteurs de réussite seraient : rechercher des financements, se rapprocher des bons acteurs, faire des efforts, bien expliquer les démarches, anticiper, écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe.



Plantation des haies à Champignol-lez-Mondeville

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONTACT

Fabrice ANTOINE, maire de Champignol-lez-Mondeville

03 25 27 42 11

mairie-champignol-lez-mondeville@wanadoo.fr

 AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
& BIODIVERSITÉ

PARC NATUREL RÉGIONAL LES CAUSSES DU QUERCY

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | 95 communes, département du Lot, Région Occitanie
- **Surface** | 185 500 ha
- **Nombre d'habitants** | 30 000
- **Milieu** | les causses couvrent 70% du territoire. Ce sont des plateaux calcaires secs et minéraux avec des pelouses sèches et chênes pubescents. Ils sont entaillés par des vallées vertes (Lot, Dordogne, Célé...), des vallées sèches et des canyons. Les espaces caussenards rivières, zones de falaises et de rochers, et pelouses sèches traditionnellement utilisées pour faire pâture les troupeaux sont réputés pour leurs richesses floristiques et faunistiques. Plusieurs sites sont ainsi inscrits au réseau Natura 2000. On y trouve de l'élevage d'ovins, avec la race « Causse du Lot »
- **Thématique** | reconquérir, préserver et valoriser des milieux naturels par l'agriculture
- **Partenaires techniques** | Conseil départemental, Adasea.d'Oc, la Chambre d'Agriculture, réseau Pâtur'Ajuste, collectivités...
- **Durée** | une trentaine d'année
- **Financement** |

MAE : Département/Région et FEADER

Travaux au pâturage : Région/FEDER* et Département*

Animation : FEDER, FEADER, Département

*Département : crédits ENS

*Féder : contrat de restauration de la biodiversité / Programme opérationnel du Massif Central

Participation du Parc : temps agent via le fond de fonctionnement issu de l'adhésion versée par toutes les collectivités du Parc.



ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les espaces ouverts caussenards sont menacés de disparition lorsqu'ils ne sont plus pâturés ni entretenus par l'élevage. L'évolution de leur embroussaillage entraîne des risques d'incendies et la perte de biodiversité typique de ces milieux pour partie classés Natura 2000. En outre, ces milieux ouverts présentent un enjeu de continuités écologiques (cf. Schéma Régional de Cohérence Ecologique).

Le Parc, principalement en application de sa mission environnement, et le Conseil départemental, par l'intermédiaire de sa politique de sécurité (incendie) et de sa politique environnement et patrimoine, travaillent ensemble pour réinvestir par le pastoralisme ces surfaces de pelouses sèches embroussaillées. Pour ce binôme, entretenir et valoriser ces espaces par l'élevage permet de préserver le milieu naturel, de lutter contre le risque d'incendie et de donner un avantage économique pour l'agriculture avec des ressources supplémentaires naturellement présentes à valoriser.



Les projets de reconquête des espaces embroussaillés sont portés par les collectivités locales, parfois motivés par des agriculteurs. Une première réunion est organisée avec le Département et le Parc. Elle rassemble de nombreux acteurs (collectivité, techniciens pastoraux, pompiers, naturalistes...) afin de constituer un groupe de travail moteur chargé du suivi du projet. Cette réunion va déclencher le processus d'accompagnement à la création d'une Association Foncière Pastorale (AFP ; regroupement des propriétaires de parcelles de pelouses sèches) et au regroupement d'éleveurs autour de l'éco-pastoralisme sur une zone pertinente d'un point de vue biodiversité. Ces AFP passent des conventions avec les éleveurs et réalisent des travaux d'aménagements pastoraux (pose de clôtures...) sur les espaces embroussaillés regroupés.

Pour garantir la reconquête pastorale sur le long terme, la MAE Herbe 09 « gestion pastorale » est mobilisée. Elle est souscrite par les éleveurs préalablement regroupés sous forme d'association. L'aide annuelle est mise dans le pot commun au service du pâturage.





Au préalable, la souscription de la MAE implique la réalisation d'un diagnostic biodiversité (réalisé par le Parc) et pastoral (réalisé par la Chambre d'Agriculture) sur toute la zone de l'AFP. S'ensuit l'élaboration d'un plan de gestion éco-pastoral collectif. Le plan de gestion définit les objectifs de gestion communs à tous les acteurs à l'échelle de chaque unité de pâturage. Ce travail s'appuie sur la démarche Patur'Ajuste qui permet de prendre en compte en simultané et d'une manière saisonnalisée le croisement de l'état de végétation attendu pour préserver les qualités écologiques du milieu, les besoins alimentaires du troupeau ainsi que les objectifs de production de telle manière que chaque éleveur s'y retrouve. Cette démarche permet de faire travailler ensemble les agriculteurs et les experts naturalistes et pastoraux ; elle est source de formation collective.

L'accompagnement des éleveurs comprend la reconnaissance de ces milieux, de leurs ressources spontanées, et de leur diversité comme atouts pouvant s'intégrer dans leur calendrier d'alimentation du troupeau. C'est un accompagnement à l'évolution des systèmes de production avec un pâturage sur toute l'année rythmé de manière à concilier préservation de la biodiversité et mobilisation de ressources herbagères naturelles et diversifiées. Naturalistes et experts du pastoralisme apportent leurs connaissances pour alimenter les discussions autour des pratiques à mettre en œuvre.



→ IMPACT

En 10 années, 4 000 hectares contractualisés en MAE. 10 associations d'éleveurs et 20 associations foncières pastorales. Des jeunes s'installent en systèmes pastoraux valorisant ces ressources naturelles plutôt que sur des systèmes d'élevage en bâtiments.

La population se sent impliquée par les finalités d'intérêt général portées par les collectivités. Des événements annuels, comme la transhumance Rocamadour-Luzech au mois d'avril ou des fêtes locales organisées par les AFP participent à reconnaître le pastoralisme comme une pratique d'intérêt général au service de la prévention des risques incendies et de la préservation d'une mosaïque de milieux riches en biodiversité.

→ REPRODUCTIBILITÉ

Cette expérience est qualifiée de reproductible par les acteurs enquêtés. Parmi les facteurs de réussites : un important portage politique, une mobilisation des compétences ad-hoc de manière collaborative, la mise en avant de l'intérêt général, la dimension collective, horizontale et conviviale.

→ AUTRES ACTIONS

SEMIS POUR LES POLLINISATEURS SAUVAGES

Sur des surfaces privées (de particuliers et d'agriculteurs) et de collectivités, en partenariat avec la LPO et la fédération des chasseurs.

RESTAURATION DE HAIES CHAMPÊTRES

Diagnostic écologique et plantation de 1500 m de haie avec du matériel végétal labellisé « végétal local ».

MISE EN PLACE D'UNE MAE CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Afin de préserver des pelouses sèches et landes dans un secteur situé entre 2 sites Natura 2000 de manière à faire une continuité écologique, le Parc a mis en place la MAE « gestion pastorale » (en vigueur sur les 2 sites Natura 2000 à connecter) qu'elle a renommé MAE « corridors écologiques ».



CONTACT

Anaïs AELLEN chargée de mission patrimoine naturel,
05 65 24 20 50 | aaellen@parc-causses-du-quercy.org

Isabelle LAPEZE chargée d'études agriculture environnement au service Patrimoine Environnement Agriculture Sport Tourisme du Département du Lot,
05 65 53 43 25 | isabelle.lapeze@lot.fr

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MÉTROPOLE DE LYON GRAND LYON

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | 59 communes, Département du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Surface** | 53 300 ha dont 12 000 de surface agricole utile et 350 exploitations agricoles
- **Nombre d'habitants** | 1,38 millions d'habitants
- **Milieu** | zone de confluence entre le Rhône et la Saône, entre le massif alpin et le massif central, entre des zones de plaine, de montagne, et de plateau, un territoire avec une influence continentale et océanique. En termes d'habitat, une dizaine de ZNIEFF type 1 et 2, une zone Natura 2000, 2 arrêtés protection biotope et une trentaine d'ENS. Toutes les filières agricoles sont présentes (maraichage, arboriculture, viticulture), avec une dominante céréalière en plaine de l'est.
- **Thématique** | ERC, TVB, préservation, amélioration, biodiversité cultivée
- **Partenaires techniques** | associations environnementales (LPO, FNE Rhône, Arthropologia), Chambre d'agriculture, ARDAB (association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire), réseau des AMAP, ARDEAR, PTCE. Pour le projet Melchior : Institut Vasilov, INR, maraichers
- **Financement** | Sur l'agriculture et la biodiversité : contrat plan État-Région, partenariat privée, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Feader, fonds propres. Sur le projet Melchior : fondations (De Natura, Crédit Agricole), collectivités pour un budget global de 400 000 €/an

→ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'agriculture est intégrée au Grand Lyon ni au service économie ni au service aménagement du territoire comme c'est habituellement le cas mais au service écologie afin de donner de l'importance à l'agriculture.



BIODIVERSITÉ : SENSIBILISATION, EXPERTISE, SCHÉMA DIRECTEUR TVB

Un travail est mené pour améliorer la connaissance des milieux, la préservation et faire connaître la biodiversité. Chaque année, la collectivité édite une plaquette sur une espèce ou un milieu en partenariat avec des associations environnementales. Le service intervient en tant qu'expert sur la biodiversité dans le cadre de divers projets d'aménagements en appliquant la séquence ERC « Eviter, réduire, compenser ». Le PLUi révèle la Trame Verte et Bleue mais ne permet que sa préservation. Pour aller plus loin vers un plan d'actions, un schéma directeur de la Trame Verte et Bleue (TVB) est en cours d'élaboration.

DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE AGRICOLE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

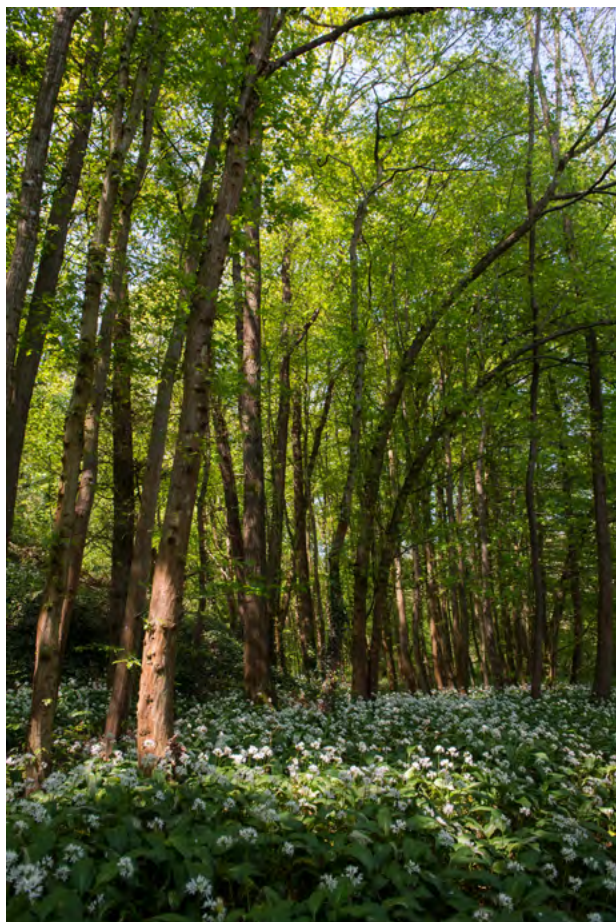
La politique agricole de la métropole est définie et déclinée en 5 axes :

- **Financement** : la Métropole a permis d'intégrer des compétences liées au département, en particulier le cofinancement d'aides agricoles dans le cadre du PDR.
- **Développement de circuit court et de proximité** : l'introduction du bio en restauration collective (céréales, fruits et légumes 100 % bio dans les collèges), avec l'appui de l'expertise de l'ARDAB (association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire).
- **Installation-transmission**
- **Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)** : Grand Lyon porte un PAEC à l'échelle du SCOT, avec un cofinancement de 200 000 €/an de Grand Lyon sur un total de 3,5 millions d'€. Il comprend des diagnostics d'exploitation, de la formation et de la sensibilisation, du transfert technique, la mise en œuvre de MAEC. Le PAEC mobilise 23 partenaires, dont des coopératives et des structures de développement.
- **Recherche et partenariat**

PROJET MELCHIOR : DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE DES FRUITS ET LÉGUMES

Grand Lyon a fait partie des partenaires fondateurs du Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA). Tout a commencé par une étude d'un chercheur du CNRS qui a alerté sur la perte en cours d'un patrimoine historique. Au siècle dernier, la métropole de Lyon était un territoire phare de la création de variétés de fruits et de légumes. Il a été décidé de créer le CRBA avec une mission de retrouver les différentes semences créées sur le territoire et de les « remettre à jour » : semer, reproduire, et rajeunir la banque de semences. Beaucoup d'espèces ont été fournies par l'Institut Vasilov, basé à St Petersburg.

Il s'agissait également de remettre dans l'usage courant des espèces « oubliées ». Un partenariat avec des maraichers et des associations de jardins collectifs a été mis en place pour créer une banque de semences qui est mise à disposition des maraichers souhaitant cultiver des légumes de ces variétés. Suite au succès des activités du CRBA, le centre s'est installé en 2019 au domaine Melchior à Charly sur près de 4ha. Ce centre constitue ainsi une station d'expérimentation variétale afin de développer un maximum la biodiversité cultivée afin de repérer les variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies. La station regroupe un centre de documentation, une boutique et une pépinière.



IMPACT

LE CRBA s'est agrandi et a renforcé son partenariat avec l'Institut Vasilov. La station expérimentale permettra de mieux identifier les variétés de légumes et fruits résistantes au changement climatique et renforcer ainsi la biodiversité cultivée.

Dans le cadre de la séquence ERC, une capitalisation des suivis et des études est réalisée avec la création d'un centre de ressource de la biodiversité. Cet outil permet d'objectiver l'évolution de la biodiversité sur le territoire.

La préoccupation environnementale et la préservation de la nature figurent dans les priorités des habitants dans les différentes enquêtes qui sont menées.

REPRODUCTIBILITÉ

Il tout à fait possible de reproduire le CRBA, il existe de nombreux conservatoires en France et des noyaux de structure existent déjà et n'attendent qu'à pouvoir se développer. Il y a un intérêt à le faire à l'échelle du territoire pour obtenir des variétés adaptées aux spécificités de chaque terroir.

AUTRES ACTIONS

INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Un programme d'aménagement d'infrastructures agro-écologique est mené avec la promotion de plantation de haies. Arthropologia est un partenaire technique pour la reconnaissance d'auxiliaires de cultures, la réalisation de guides pédagogiques et la formation en lycée agricole

MISE EN PLACE DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS (PAEN)

L'enjeu de très forte pression urbaine rend d'autant plus important la préservation des terres agricoles (20% du territoire) et des sites naturels existants avec une concertation entre les collectivités (métropole, département, communes) et les agriculteurs. 9 820 ha sont inscrits en PAEN...



CONTACT

Véronique HARTMANN responsable unité, agriculture, biodiversité, nature, au sein du service écologie du Grand Lyon
vhartmann@grandlyon.com

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OCÉAN-MARAIS DE MONTS

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Territoire** | 5 communes, Département de Vendée, Région Pays de la Loire
- **Surface** | 15 000 ha. Une grande partie du territoire est composé de marais (13 000 ha). Le littoral constitue le reste du territoire sur près de 2 000 ha, peu urbanisé
- **Nombre d'habitants** | 19 000 habitants
- **Milieu** | le paysage ne présente pas de relief. Les anciennes zones de marais salants abandonnées depuis des siècles ont été reconverties en agriculture plutôt extensive avec l'élevage allaitant majoritaire. Des plantes spécifiques des prés salés s'épanouissent et accueillent des oiseaux nicheurs typiques de ces milieux (Barge à queue noire, Canard souchet, ...). L'agriculture plus intensive est cantonnée en arrière de la dune. Globalement, la zone est en déprise agricole. Labellisation RAMSAR
- **Thématique** | Économie, Réservoir écologique, Installation agricole, Préservation et restauration
- **Partenaires techniques** | LPO Pays de la Loire avec la création du réseau « Paysans de Nature » pour valoriser les actions à l'échelle nationale, CAB (Coordination agrobiologique) Pays de la Loire, Terre de Liens
- **Durée** | 20 ans
- **Financement** | Communautés de Communes (service Environnement), Département de Vendée (dispositif ENS), Région Pays de la Loire (contrat Nature), Union Européenne (Natura 2000), Agence de l'Eau Loire Bretagne (acquisition foncière), mécénat privée.



ACTIONS MISES EN ŒUVRE



ALLIER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA BIODIVERSITÉ : PRÉSERVATION DU TOURISME PAR LA MAÎTRISE FONCIÈRE

L'activité économique d'un site reconnu Art et Tradition Populaire de 5 ha est très importante pour la collectivité qui souhaite préserver ce site touristique. Elle décide ainsi en 1998 de renforcer la maîtrise foncière autour de l'espace de visite. Avec le dispositif Espace Naturel Sensible (ENS), une zone de préemption de 80 ha autour du site est définie. Le département achète les terrains et rentre dans une logique de réserve naturelle avec l'élaboration d'un plan de gestion pour préserver le patrimoine écologique. Après l'acquisition foncière, le département délègue la gestion des terres à la collectivité.

Des mesures compensatoires d'aménagement de projets éoliens ont aussi été mobilisées pour l'achat de foncier.

INSTALLATION D'AGRICULTEURS-NATURALISTES EN BIO AU SEIN DE L'ENS

Le travail sur les pratiques agricoles extensives est un des axes principaux du plan de gestion. Sur les 80 ha, des règles simples et strictes sont établies dans les conventions de gestion liées à l'ENS (élevage de races locales, limitation de la fertilisation et des traitements allopathiques, ...) et incitent ainsi les exploitants à se certifier (en bio pour la plupart, mais aussi en Nature et Progrès). Au lieu de convaincre des exploitants en place à changer leurs pratiques pour qu'ils soient conformes aux règles voulues par la collectivité, Océan-Maraïs de Monts promeut l'installation d'agriculteurs ayant intégré dans leur propre projet d'installation l'extensivité des pratiques convenues dans les conventions de gestion. Exception à la règle, ces conventions de gestion ne relèvent pas du statut du bail rural et permettent à la collectivité de mieux maîtriser la bonne application des engagements demandés aux exploitants agricoles. En échange, les exploitants ne paient pas de loyer et ils peuvent activer des aides de types MAEC. Le recrutement des candidats « naturalistes » à l'installation est passé entre autres par un partenariat avec le lycée agricole, avec notamment la formation BTS Gestion et Protection de la Nature.



En résumé, la collectivité a travaillé en deux étapes : elle a d'abord activé l'outil préemption (ENS, mesures compensatoires) pour avoir une maîtrise foncière puis a recherché des candidats à l'installation. La collectivité, en tant que gestionnaire d'espaces naturels, a pris la décision d'aller chercher le bon profil de candidats, alliant dans leur projet respectif à la fois la production agricole et des pratiques de gestion favorables à la biodiversité.



→ IMPACT

Cinq exploitants se sont installés et occupent chacun une partie des 80 ha concernés par l'ENS. Au total, ils travaillent une surface de près de 500 ha avec des pratiques également extensives sur les terres aux alentours. Ainsi, un exploitant a bénéficié de 20 ha au sein de l'ENS et conduit aujourd'hui 200 ha au total avec une approche alliant aussi bien la production agricole que l'approche naturaliste.

Les consommateurs étaient indifférents au démarrage du projet. Aujourd'hui, un collectif court-circuit s'est constitué et plébiscite les produits de ces éleveurs. La préservation de la biodiversité par leur acte d'achat est une retombée secondaire.

Cette approche de sélection des candidats à l'installation permet de dépasser la création d'aires protégées et de réserves naturelles qui ont une image négative auprès des élus locaux. L'installation d'agriculteurs-naturalistes dans le cadre d'une convention de gestion a le même impact positif en termes de gestion du patrimoine écologique, mais présente en plus l'avantage de simplifier les procédures administratives (pas de création d'une réserve naturelle) et mobilise peu de fonds publics pour la gestion des espaces, à l'exception du temps d'animation nécessaire et des acquisitions foncières.

→ REPRODUCTIBILITÉ

Le rôle de la collectivité se limite à l'animation et à la maîtrise foncière via différents financements existants. Pour l'entretien du milieu, l'installation d'agriculteurs ayant intégré les enjeux biodiversité au cœur même de leur projet avec une conduite extensive et naturaliste des terres, permet de limiter les frais de fonctionnement de la collectivité dédiés à l'entretien du patrimoine écologique du site touristique.

→ AUTRES ACTIONS

FAVORISER LES PRATIQUES EXTENSIVES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ : LES VACHES MARAÎCHINES

Un accompagnement des agriculteurs ayant un projet extensif est porté par « l'association pour la valorisation de la Race Bovine Maraîchine et des Prairies Humides ». En partant du positionnement des agriculteurs, des consommateurs et des naturalistes sur leur vision de la biodiversité, un travail de concertation et de dialogue est mené entre l'ensemble de ces acteurs pour mieux comprendre les enjeux du territoire, traduire les envies d'actions et intégrer une vision naturaliste. L'INRA accompagne la démarche et veille au bon déroulement de la concertation. La collectivité capitalise sur ses expériences de l'utilisation de la vache maraîchine pour l'entretien de milieux et est ainsi mobilisée dans ce projet en tant qu'expert. Aujourd'hui, alors qu'il ne restait plus qu'une poignée de vaches de cette race rustique il y a quelques années, près de 2 000 vaches pâturent dans les prairies.

CONTACT

Jean-Guy ROBIN, chargé de mission biodiversité et gestionnaire des Espaces Naturels Sensibles des marais du Daviaud (Vendée, La Barre-de-Monts)
jeanguy.robin@omdm.fr

Avec le soutien de :

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

